

Un espace productif est un espace dans lequel se développent des activités économiques qui peuvent être industrielles, agricoles ou de services.

1. Les espaces agricoles français

Le **secteur primaire** = activités liées à l'**agriculture**, à la **pêche** et à la **forêt** = 3 % de la population active française, mais occupe 59 % de la superficie du territoire métropolitain et fait de la France la 1^{re} puissance agricole européenne et le 2^e exportateur mondial.

a. Des espaces agricoles fortement spécialisés

La **modernisation** des activités agricoles (mécanisation, utilisation **des intrants** : **engrais pesticides et insecticides + semences**) et la **spécialisation** des productions a permis de gagner en productivité (rapport entre la quantité de travail fourni dans un temps donné et la production obtenue).

Certaines régions agricoles comme le **Bassin parisien** (grande culture céréalière), la **Bretagne** (élevage hors-sol de volailles ou de porcs) ou les **régions méditerranéennes** (cultures maraîchères de fruits et légumes) sont bien intégrées aux marchés en liaison avec le **complexe agroalimentaire** qui est un système intégré comprenant activités agricoles, industrielles et tertiaires qui lui sont liées en amont et en aval. (VOIR COURS). Mais les régions de **polyculture** associant élevage et céréales reculent.

Les petites exploitations agricoles ont disparu du fait du **remembrement** qui a consisté à regrouper les champs pour agrandir les parcelles et ainsi permettre l'utilisation des machines agricoles entraînant la diminution du nombre d'agriculteurs.

b. De profondes mutations en cours

Ce modèle **agricole intensif (toujours produire plus)** porte atteinte à l'environnement (pollution des nappes phréatiques, de l'air, épuisement des ressources en eau). Les enjeux du développement durable, qui vise le développement économique dans un souci d'équité sociale et d'utilisation raisonnée des ressources de la planète pour nous et les générations futures, sont devenus prioritaires.

Pour relever ce défi, une **agriculture durable** se développe en limitant les produits chimiques et en privilégiant la qualité à la quantité. À cet effet, des labels ont été créés tels que l'**AOP** (appellation d'origine protégée) mis en place par l'Union européenne.

2. Les espaces industriels français

Le **secteur secondaire** = activités industrielles et le **BTP (Bâtiments et Travaux Publics)** = 14,7 % de la population active. Même si la part de l'industrie a diminué dans le Produit Intérieur Brut (PIB) (20 %), la France reste une puissance industrielle puisqu'elle occupe le **5^e rang mondial** et le 2^e rang européen.

a. Des mutations (Transformations profondes et sur le long terme) importantes

Les premières industries qui sont apparues à proximité des mines du Nord et de l'Est au 19^e siècle sont aujourd'hui en friche car abandonnées, ou en **reconversion**, **c'est-à-dire qu'elles tentent d'adapter leurs activités aux nouvelles conditions économiques**. En effet, les industries lourdes comme la sidérurgie ont dû se transformer pour s'adapter à la robotisation et à la mondialisation. Des usines ont fermé et ont été **délocalisées**, c'est-à-dire déplacées à l'étranger (Asie où la main d'œuvre est moins chère), et certains espaces industriels se sont transformés grâce à l'implantation de **technopôles**.

Les vastes **zones industrielles** qui se sont développées dans les années 1970 en périphérie des agglomérations, ou parfois sur les littoraux, comme les **zones industrialo-portuaires** qui regroupent des activités portuaires et industrielles (Le Havre, Dunkerque, Saint-Nazaire ou Fos-sur-Mer), deviennent de plus en plus des zones d'activités avec entrepôts et commerces.

Mais surtout, l'industrie française se tourne de plus en plus vers les secteurs de **haute**

technologie avec les **technopôles** qui réunissent **universités pour former, centres de recherche pour innover et des industries pour fabriquer ces nouveaux produits**, en périphérie des grandes villes (Sophia Antipolis entre Cannes et Nice), dans des régions au cadre de vie agréable comme dans le Sud ou l'Ouest du territoire (héliotropisme).

b. Une nouvelle géographie industrielle

Si de nouveaux espaces industriels basés sur la haute technologie comme les technopôles se développent et contribuent à l'industrialisation du Sud et de l'Ouest, les espaces industriels traditionnels que sont la **région parisienne** et la **région lyonnaise** dominent toujours et les **régions industrielles anciennes du Nord** et du Nord-Est gardent un poids important malgré les crises et les forts taux de chômage.

On assiste surtout à la **métropolisation** des activités industrielles, car c'est dans les métropoles que se concentrent les activités de commandement avec les sièges sociaux et les centres de recherche. Par ailleurs, les technopôles se développent en périphérie des agglomérations pour bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée et de réseaux de communication rapides (Aéroport, LGV, autoroutes).

3. Les espaces productifs de services

Le **secteur tertiaire** = activités de services (commerces, administration, banques), domine les espaces productifs avec 75 % de la population active et 78 % de la richesse nationale.

a. Permanences et dynamiques des espaces touristiques

Le **tourisme** joue un rôle important dans l'économie française. La France occupe le 1^{er} rang pour le tourisme en Europe et dans le monde en accueillant **89 millions de visiteurs en 2017**, pour la plupart européens.

En effet, la France bénéficie de sa situation géographique de **carrefour européen**, de son climat tempéré surtout au Sud (méditerranéen), de la diversité de ses paysages naturels, de sa gastronomie, de son industrie du luxe et de la richesse de son patrimoine culturel.

Ce sont la **région parisienne (tourisme culturel)**, les littoraux méditerranéen et atlantique (**tourisme balnéaire**) et les **Alpes** ou les **Pyrénées (tourisme hivernal ou tourisme vert)** qui accueillent le plus de touristes, mais l'augmentation du nombre de touristes depuis les années 1950 a des conséquences négatives sur l'environnement, notamment la destruction des milieux par la **bétonisation**.

Le **tourisme vert** (randonnées, retour à la nature), basé sur la découverte de la biodiversité et sur le respect de l'environnement, se développe dans les espaces ruraux et bénéficie aux massifs montagneux et aux arrière-pays des régions littorales.

b. Les métropoles, espaces privilégiés des services

Si les espaces de services sont fortement diversifiés, ils se sont le plus souvent développés dans les **espaces urbains** car leurs activités dépendent de l'existence d'une population importante. Les centres villes et leurs commerces de proximité sont de plus en plus concurrencés par les **zones commerciales** situées en périphérie des villes comme Plan Campagne à Marseille ou la Valentine près d'Aubagne. Seul certains « quartiers villages » comme Endoume ou Vauban à Marseille conservent des commerces de proximité. Il est à noter un retour de ces services avec des petits Casinos ou des Carrefours Contact qui fleurissent un peu partout. Cependant les activités de commandement économique demeurent dans les centres villes dans les **quartiers d'affaires** comme Euralille à Lille.

L'essentiel

Les espaces productifs confrontés à la mondialisation et aux enjeux du développement durable évoluent. De nouveaux espaces industriels apparaissent avec les **technopôles** et les **zones commerciales** se développent à la périphérie des agglomérations. Par ailleurs, on assiste à l'essor d'une **agriculture durable** et du **tourisme vert**.

Une métropolisation et une tertiarisation de la France s'est installée